

Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Prévention

Le SECIMPAC et l'IRIS-ST s'unissent pour promouvoir la prévention des risques auprès des professionnels du BTP et du paysage.

Paris, le 02 juillet 2019 - Le Syndicat professionnel des entreprises internationales de l'outillage portatif et des consommables (SECIMPAC) et l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail (IRIS-ST) signent aujourd'hui un accord de partenariat avec pour objectif de promouvoir les aspects de santé et de sécurité au travail auprès des professionnels du BTP et du paysage.



Incontournables dans le secteur du BTP et du paysage, les outils énergisés constituent un levier d'amélioration des conditions de travail.

C'est avec l'ambition partagée de faire progresser en prévention les entreprises artisanales du Bâtiment, des Travaux Publics et du Paysage que l'IRIS-ST et le SECIMPAC s'engagent à réaliser des actions communes et à renforcer leurs synergies à travers différents axes de travail, en lien notamment avec les équipements de travail (outillage énergisés).

Cette collaboration porte sur la mise en place d'actions de communication, de conseil et d'actions innovantes de prévention des risques. Elle va ainsi permettre de :

- Sensibiliser les entreprises artisanales du BTP et du paysage à la prévention des risques professionnels par la diffusion des mémos santé sécurité de l'IRIS-ST dans le réseau du SECIMPAC et de ses adhérents ;
- Réaliser de nouveaux outils de sensibilisation répondants aux attentes des entreprises sur les thématiques de Santé - Sécurité - Environnement - Gestion des déchets ;
- Réaliser des expérimentations d'équipements/outillages électroportatif innovants à travers une démarche de test in situ ;
- Promouvoir les équipements innovants en matière de santé et de sécurité auprès des entreprises artisanales.

Patrick LIEBUS, Président de l'IRIS-ST, s'en félicite : « *La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur pour nous. Du fait de leur usage quotidien sur chantier ou en atelier, la prévention passe aussi par les équipements de travail que nous utilisons. A travers l'allègement des outils, l'optimisation de leur ergonomie, la réduction des nuisances sonores ou l'absorption des vibrations. Cette nouvelle collaboration va permettre de promouvoir des équipements toujours plus performants, offrant sécurité, efficacité et confort de travail à des conditions de coûts abordables pour les entreprises artisanales* ».

Pierrick AUBOIRON, Président du SECIMPAC, « *Dans nos vies de tous les jours la santé et la sécurité prennent une place de plus en plus importante, il est donc naturel que celles-ci soient aux cœurs des préoccupations des entreprises, cela passe par toutes sortes d'évolution produits/équipements avec un focus mis sur l'amélioration de l'ergonomie, la réduction des nuisances/vibrations qui a pour objectif de promouvoir des produits facilitant leur usage et offrant toujours plus de sécurité/efficacité dans le travail de tous les jours* ».

À propos d'IRIS-ST :

L'IRIS-ST (Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des entreprises artisanales du BTP et du Paysage, reconnu « Pôle d'innovation » par les pouvoirs publics. À ce titre l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels. L'institut a pour ambition d'accompagner les entreprises artisanales du BTP et du Paysage dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention et ainsi contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail et à leur performance.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

À propos du SECIMPAC :

Présidé par Pierrick AUBOIRON, le SECIMPAC rassemble une trentaine d'entreprises du secteur et représente les plus grandes marques de la filière des outillages motorisés (électriques filaires et sur batteries, thermiques et pneumatiques) et leurs consommables, ainsi que les instruments de mesure destinés, aux professionnels du bâtiment et de l'industrie, aux bricoleurs et à l'entretien des espaces verts.

En 2017, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises adhérentes du SECIMPAC était de près de 2,3 milliards d'euros et de 2800 salariés en France.

Pour en savoir plus sur le SECIMPAC : www.secimpac.org

Le SECIMPAC est affilié à la FICIME (Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique), ce qui permet aux adhérents du SECIMPAC de bénéficier des services supports en matière juridique, fiscale, droit social, douane, technique et environnement. Le poids économique de la FICIME représente un Chiffre d'Affaires total estimé à 44 milliards d'euros, et 300 000 emplois en France. www.ficime.org

Contact presse :

Pour l'IRIS-ST : Mélanie BAUMEA – 01 53 60 51 41 – 06 58 83 74 66 - m.baumea@iris-st.org

Pour le SECIMPAC : Armelle PHILIPPART – 01 44 69 40 72 – 06 74 81 55 98 – philippart@ficime.fr